ORDRE DE SERVICE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction générale de l'alimentation

Sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments
Sous-direction de la santé et de la protection animales
Mission d'administration des services de contrôle sanitaire

Bureau des matières premières
Bureau de la protection animale
Bureau de l'identification et du contrôle des mouvements des animaux

Adresse : 251, rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15

Dossier suivi par : K Giraudet / N Chassang / C Le-Bigot
Tél. : 01.49.55.80.01
Réf. interne : SDSSA/BMP/KG

NOTE DE SERVICE

DGAL/SDSSA/SDSPA/N2006-8185

Date: 13 juillet 2006

Date de mise en application : immédiate

Abroge et remplace :

Date limite de réponse : fin août 2006

🗐 **Nombre d'annexe: 1**

Degré et période de confidentialité : aucune

Objet: estimations à effectuer dans chaque département concernant les besoins des consommateurs musulmans et les abattoirs afin d'organiser la prochaine fête de l'Aïd El Adha de décembre 2006.

Bases juridiques:
- circulaire interministérielle n°INTA0500110C du 8 décembre 2005 relative à l'organisation de la fête de l'Aïd El Adha de janvier 2006.
- projet d'arrêté ministériel DAOA (annexe I, section I, point 1 et appendice 1)

Résumé:
La présente note de service demande à chaque DDSV d'effectuer des estimations dans la perspective de la prochaine fête de l'Aïd El Adha de décembre 2006. Il convient d'estimer tout d'abord les besoins des consommateurs musulmans, puis de dresser la liste des abattoirs pérennes désirant participer à la fête et préciser le nombre d'abattoirs temporaires dont vous avez connaissance, et enfin évaluer les disponibilités en ETP des services vétérinaires pour les 3 jours.

Mots-clefs: abattage rituel – Aïd El Adha 2006

Destinataires	
Pour exécution :	**Pour information :**
- Directeurs Départementaux des Services Vétérinaires - Directeurs Départementaux des Services Vétérinaires chargés de l'échelon régional	- Préfets - IGVIR - Ministère de l'intérieur (Bureau des Cultes)

Il est nécessaire de préparer dès à présent la prochaine fête de l'Aïd qui devrait débuter le dimanche 31 décembre 2006 ou bien le lundi 1^er^ janvier 2007 (*).

1 – Estimations relatives aux besoins des communautés musulmanes :

Pour avoir une idée du nombre de carcasses d'ovins et de bovins qui devraient être consommées par les communautées musulmanes de votre département, vous prendrez l'attache des différents représentants (CRCM, associations musulmanes, mosquées, ou tout autre interlocuteur,…).

2 – Estimations relatives aux abattoirs pérennes qui souhaitent travailler durant la fête :

Vous recenserez les abattoirs pérennes qui décideront d'ouvrir leurs portes durant la fête, sachant que leur nombre dépendra en grande partie du jour défini pour le démarrage de la fête. C'est pourquoi nous vous demandons plusieurs estimations en fonction des différents scénarii. Vous voudrez bien également nous préciser le nom des abattoirs concernés, leur localisation (commune), ainsi que le nombre d'animaux qu'ils seraient susceptibles d'abattre.

3 – Solutions alternatives envisagées afin de répondre aux besoins :

Vous voudrez bien nous communiquer :

- le nombre d'abattoirs temporaires nécessaires selon vous ;
- le nombre d'abattoirs temporaires en projet, leur localisation, ainsi que l'état d'avancement de chacun des dossiers d'agrément ;
- le détail des autres solutions que les abattoirs temporaires envisagées : par exemple, organisation de marché de vif avec abattage à distance et retour des carcasses. Vous préciserez dans ce cas le lieu d'abattage des animaux.

4 – Evaluation du nombre d'ETP des services vétérinaires disponibles à cette période :

Il importe que vous identifiiez le plus tôt possible les agents de vos services présents le jour de la fête et que vous pourrez mobiliser dans les différents abattoirs, pérennes ou temporaires, et pour les autres contrôles en lien avec l'Aïd.

Je vous demande de me communiquer le nombre d'ETP disponibles en fonction des différentes dates possibles pour l'Aïd, ainsi que votre estimation du nombre d'ETP manquants pour assurer l'ensemble des missions de contrôle.

Les renseignements demandés sont à retourner par voie électronique à l'adresse suivante : katia.giraudet@agriculture.gouv.fr avant le 31 août 2006.

Vous voudrez bien utiliser le tableur excel en annexe.

Le Directeur Général de l'Alimentation

Jean-Marc BOURNIGAL

(*) Un bilan de la dernière fête de l'Aïd qui s'est déroulée en janvier 2006 vous sera communiqué par courrier électronique prochainement.

	Estimation des besoins des communautés musulmanes		Estimation du nombre d'abattoirs pérennes participant						
Numéro département	Nombre carcasses OV susceptibles d'être consommées	Nombre carcasses BV susceptibles d'être consommées	Noms des abattoirs pérennes prêts à ouvrir le 30/12/06	Capacité d'abattage prévisible le 30/12/06 (pour chacun)	Noms des abattoirs pérennes prêts à ouvrir le 31/12/06	Capacité d'abattage prévisible le 31/12/06 (pour chacun)	Noms des abattoirs pérennes prêts à ouvrir le 01/01/07	Capacité d'abattage prévisible le 01/01/07 (pour chacun)	Nombre d'abattoirs temporaires nécessaires (selon DDSV + Préfet)

Abattoirs temporaires			Autres solutions alternatives envisagées					Estimation ETP SV présents et manquants					
Localisation des abattoirs temporaires prévus à ce jour (en cours ou finalisés)	Etat d'avancement des dossiers d'agrément des abattoirs temporaires	Capacité d'abattage prévue (sur les 3 jours) pour chacun des abattoirs	Abattage à distance OUI / NON	Si OUI, nom de l'abattoir	Si OUI nombre d'OV prévus	si OUI localisation du ou des marchés de vif	Autres solutions alternatives	Nombre d'ETP disponibles le 30/12/06	Nombre ETP manquants si le 30/12/06	Nombre d'ETP disponibles le 31/12/06	Nombre ETP manquants si le 31/12/06	Nombre d'ETP disponibles le 01/01/07	Nombre ETP manquants si le 01/01/07